



Les Principes directeurs de l'OCDE et la divulgation

Luttez-vous pour plus de transparence de la part d'une entreprise sur son mode de fonctionnement et les dommages qu'elle cause dans le monde ? Les Principes directeurs de l'OCDE peuvent vous aider à lutter pour une plus grande et meilleure transparence de la part des entreprises.

Ce que disent les Principes directeurs de l'OCDE sur la transparence

Les Principes directeurs de l'OCDE encouragent les entreprises à partager des informations sur les questions de conduite responsable des entreprises, notamment dans le cadre de leur processus de diligence raisonnable et également lorsque ces informations pourraient être considérées comme « financièrement importantes » pour les investisseurs (c'est-à-dire qu'elles affectent la valeur de l'entreprise). Vous pouvez utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour exiger des entreprises de :



- Divulguer des informations sur la conduite responsable des affaires, notamment dans le cadre de leur diligence raisonnable. Les informations partagées doivent être opportunes, fiables, claires, complètes et comparables.
- Divulguer des informations importantes pour les différentes parties prenantes, telles que des informations sur les droits de l'homme et les impacts environnementaux pour les communautés affectées par l'activité de l'entreprise.
- Prendre des mesures spéciales pour surmonter les obstacles auxquels se heurtent les communautés qui recherchent des informations, comme les barrières linguistiques ou d'accès pour les communautés éloignées ou pauvres.
- Divulguer les problèmes liés à leurs impacts environnementaux et sociaux chaque fois que ceux-ci pourraient être « financièrement importants » pour les investisseurs, y compris à l'avenir. Une information est « financièrement importante » si elle est susceptible d'influencer la valorisation de l'entreprise par les investisseurs.
- Divulguer des informations sur les structures du capital, les structures des groupes, leurs modalités de contrôle et les propriétaires véritables.
- Veiller à ce que les divulgations répondent aux normes internationales.
- Adopter ou s'aligner sur les meilleures pratiques mondiales émergentes en matière de divulgation, par exemple en matière de climat et d'émissions.

Conseil

La société civile devrait exiger que les entreprises divulguent de manière égale les problèmes « financièrement importants » ainsi que les problèmes et préjudices liés à la conduite responsable des entreprises, en notant que cela répond aux attentes que les entreprises communiquent au cours de leur processus de diligence raisonnable et qu'elles respectent les nouvelles normes de transparence les plus élevées. Dans la mesure du possible, la société civile devrait essayer de montrer que l'incapacité de l'entreprise à remédier aux dommages sociaux et environnementaux pourrait être « financièrement importante » en nuisant à la valeur de l'entreprise. La société civile devrait également rappeler aux entreprises qu'elles doivent prendre des mesures supplémentaires pour surmonter les obstacles à la communication pour les communautés touchées.

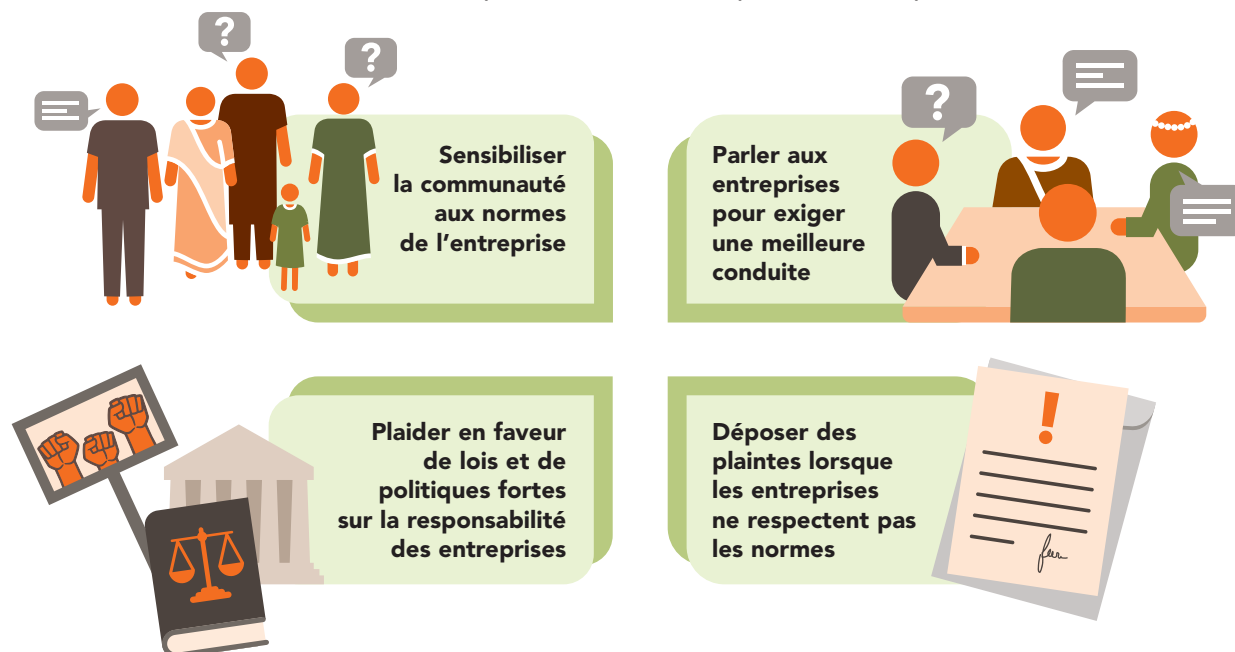
Que sont les Principes directeurs de l'OCDE ?

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises (Principes directeurs de l'OCDE) sont des recommandations des gouvernements aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable. Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes non contraignantes pour une conduite responsable des entreprises dans une série de questions importantes pour les communautés, telles que les droits de l'homme, les droits des travailleurs et l'environnement, et couvrent également des questions telles que la corruption et la fiscalité.

Les gouvernements qui suivent les Principes directeurs de l'OCDE doivent créer un organisme de plaintes non judiciaire appelé Point de contact national pour une conduite responsable des entreprises, chargé de promouvoir les Principes directeurs et de traiter les plaintes concernant des activités commerciales préjudiciables. Les Principes directeurs établissent de bonnes normes pour toutes les entreprises, mais les plaintes ne peuvent être déposées que contre deux types d'entreprises opérant au-delà des frontières : 1) les entreprises multinationales dont le siège social est dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE, ou 2) les entreprises multinationales opérant dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE.

Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider ?

La société civile peut utiliser les Principes directeurs pour :



À propos d'OECD Watch

OECD Watch est un réseau mondial de la société civile qui compte plus de 130 membres dans plus de 50 pays. Nous nous efforçons de donner aux communautés, aux travailleurs et aux ONG les moyens d'utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour faire en sorte que les activités des entreprises respectent les droits de l'homme et la planète et que les entreprises soient tenues pour responsables des dommages qu'elles causent à travers le monde. OECD Watch aide les communautés et les ONG à déposer des plaintes et à mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises. Nous menons également des recherches et des activités de plaidoyer auprès de l'OCDE et des pays individuels afin d'encourager une mise en œuvre plus efficace des Principes directeurs et un alignement plus étroit entre les Principes directeurs et les lois sur la responsabilité des entreprises. **Besoin d'aide ? Prenez contact avec nous !**

PLUS D'INFORMATIONS

